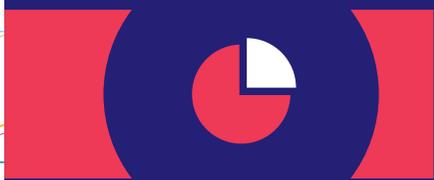


PANORAMA



06

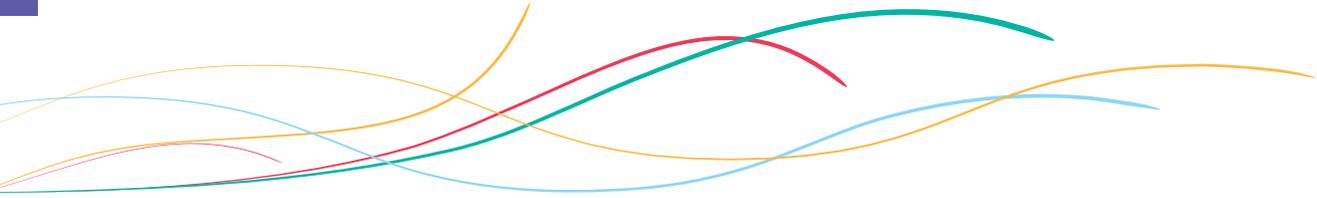
DÉCEMBRE 2018

**Les parcours des candidats  
à la VAE 2016-2017 en  
Provence - Alpes - Côte d'Azur**  
*L'observatoire de la VAE*



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

D E S S A V O I R S P O U R L ' A C T I O N



## ÉDITO

Dans le cadre de l'Observatoire de la VAE, porté par le Carif Espace Compétences en partenariat avec l'ORM, les données 2016-2017 ont été exploitées et donnent lieu à cette publication. Elle met en avant le travail des certificateurs dans la prise en compte de l'expérience des candidats, dont 63 % ont obtenu une validation à l'issue du parcours VAE. Si la VAE contribue à l'élévation du niveau de qualification des personnes, elle concerne un nombre restreint de certifications. Le nombre de candidats peut encore progresser.

Les évolutions législatives récentes intègrent ce dispositif dans un système plus global de formation tout au long de la vie. La VAE devient une des modalités d'accès à la certification en prenant en compte simultanément les compétences acquises en situation de travail et les périodes de formation.

**Philippe Cottet**  
Président de l'ORM

**Directeur de publication**

Philippe Cottet

**Réalisation**Anne-Sophie Dumortier  
(ORM), avec la participation  
de Régis Guillemette  
(Carif Espace Compétences)**Conception graphique, PAO**Gaël Martinez  
Anna Chaldjian



## SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE L'OBSERVATOIRE DE LA VAE ? .....	6
<b>01. DONNÉES GLOBALES DES TROIS PRINCIPAUX CERTIFICATEURS EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR (2016-2017)</b> .....	7
<b>02. PROFIL DES CANDIDATS QUI ONT DÉPOSÉ UN DOSSIER VAE</b> .....	10
1. Trois quarts de femmes parmi les candidats VAE .....	11
2. Une majorité de salariés .....	11
3. Une part plus importante de jeunes et de seniors parmi les candidates .....	12
4. Une majorité de candidats peu ou pas diplômés à la constitution du dossier .....	13
5. Près de la moitié des candidats visent un diplôme de niveau supérieur .....	14
6. Zoom sur les titres du ministère chargé de l'emploi .....	17
<b>03. LES RÉSULTATS DE JURYS</b> .....	20
<b>CONCLUSION</b> .....	23



## QU'EST-CE QUE L'OBSERVATOIRE DE LA VAE ?

Conformément à l'article R6423-5 du décret 2014-1354 relatif à la VAE, le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop) assure le suivi statistique des parcours des individus engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) au niveau régional, de la recevabilité jusqu'aux décisions des jurys de validation.

Pour ce faire, le Conseil régional a souhaité mettre en place un Observatoire de la VAE ayant pour objectifs de :

- rendre lisible la VAE en région et ainsi cibler les actions à conduire ;
- comprendre la réalité des parcours, identifier les leviers d'amélioration et ajuster les procédures afin d'initier une chaîne de service de qualité.

L'observation VAE est réaffirmée dans les prérogatives de France Compétences (loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018).

Le Carif Espace Compétences et l'Observatoire régional des métiers (ORM) travaillent en partenariat sur cette question depuis 2015. Ce travail est conduit en lien avec les principaux certificateurs de la région.

# 01

## DONNÉES GLOBALES DES TROIS PRINCIPAUX CERTIFICATEURS EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR (2016-2017)

---

### L'ESSENTIEL

- 8 900 dossiers ont été déposés entre 2016 et 2017.
  - Près de neuf dossiers sur dix ont été recevables, soit une part beaucoup plus élevée que la période 2014-2015.
  - Un tiers des candidats ayant reçu un avis de recevabilité de dossier sont passés devant un jury pour obtenir une validation.
  - Deux tiers des candidats passés devant un jury obtiennent une validation totale du diplôme.
-

## RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE D'EXPLOITATION DU FICHIER

Cette étude intègre les données des principaux certificateurs de la région : le Dispositif académique de validation des acquis (DAVA) de l'Académie Aix-Marseille, le DAVA de l'Académie de Nice et la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS), côté cohésion sociale.

Les données sont issues d'une extraction de fichiers certificateurs sur une période allant de janvier 2016 à décembre 2017.

L'observation a été réalisée à partir d'un fichier de près de 12 500 lignes (dossiers enregistrés sur cette période). Les résultats ci-après sont établis sur la base des personnes s'étant réellement engagées dans la démarche VAE, c'est-à-dire celles qui ont au moins déposé une demande de recevabilité du dossier VAE, soit 8 866 dossiers.

**TABLEAU 1 NOMBRE DE DEMANDES DE DOSSIER VAE POUR LES TROIS CERTIFICATEURS**

	2016	2017	Total 2016-2017	Total 2014-2015
DAVA Aix-Marseille	1 813	1 649	3 462	3 776
DAVA Nice	2 985	3 040	6 025	6 874
DRJSCS-CS	1 410	1 601	3 011	3 350
<b>Total</b>	<b>6 208</b>	<b>6 290</b>	<b>12 498</b>	<b>14 000</b>

Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

**TABLEAU 2 DÉPÔTS DE DOSSIERS DE RECEVABILITÉ POUR LES TROIS CERTIFICATEURS**

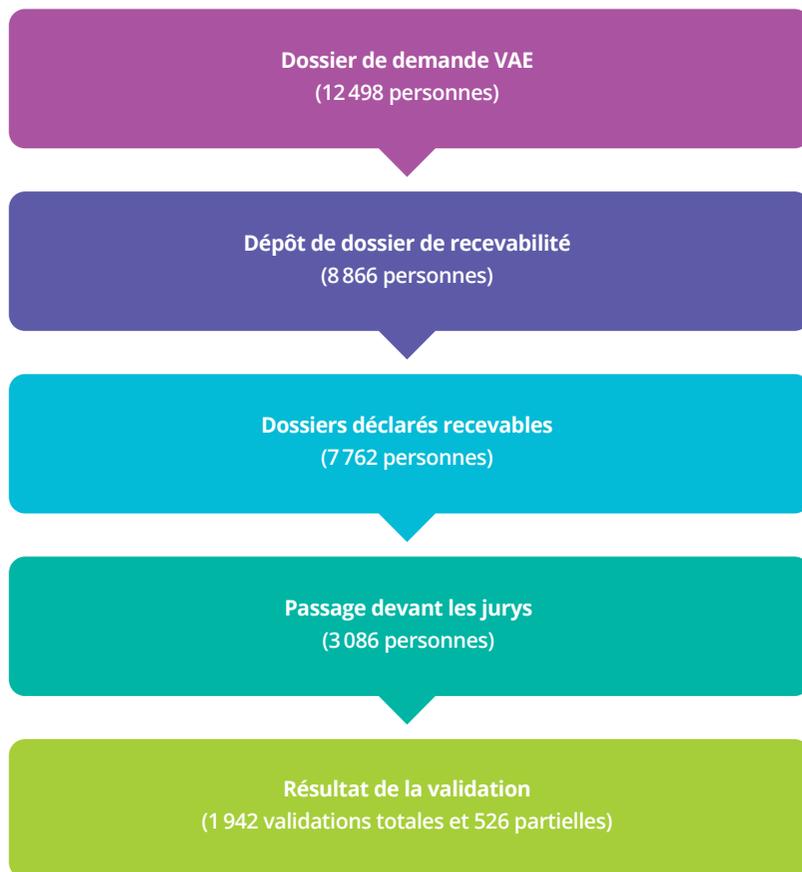
	2016	2017	Total 2016-2017	Total 2014-2015
DAVA Aix-Marseille	1 343	1 282	2 625	2 798
DAVA Nice	1 652	1 589	3 241	3 422
DRJSCS-CS	1 404	1 596	3 000	3 347
<b>Total</b>	<b>4 399</b>	<b>4 467</b>	<b>8 866</b>	<b>9 567</b>

Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

La réduction de demandes d'information et de retraits de dossier VAE (- 11 % comparativement à 2014-2015) est significative pour tous les certificateurs. Cette baisse confirme la tendance déjà observée depuis 2008 tant au niveau régional que national.

L'impact de la loi travail de 2016 (décret d'application en juillet 2017), faisant passer le nombre d'années d'expérience nécessaire à la VAE de trois ans à un an, ne peut pas encore être estimé sur les flux de candidats à la demande VAE analysés dans cette étude.

**SCHÉMA 1 LE PARCOURS VAE (EFFECTIFS PAR ÉTAPE) SUR DEUX ANS**



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016 à 2017 - Traitement ORM.

12 498 personnes se sont rendues dans les DAVA et à la DRDJSCS pour s'informer sur les démarches ou retirer un dossier VAE en 2016 et 2017. Parmi elles, près de 8 866 se sont réellement engagées dans la démarche VAE en déposant un dossier de recevabilité (appelé « livret 1 »), soit sept personnes sur dix.

Seuls 11 % des candidats qui ont déposé le livret 1 ont reçu un avis défavorable. Le travail en amont d'information-conseil lié au dépôt de dossier semble porter ses fruits car cette proportion est beaucoup plus faible que les années précédentes (25 % sur la période 2014-2015).

Près de 7 762 dossiers ont été déclarés recevables, ce qui permet aux personnes de poursuivre le parcours de validation des acquis de l'expérience, jusqu'au passage devant un jury. Un tiers des candidats sont passés devant un jury au cours de la période 2016-2017.

Parmi eux, 63 % obtiennent une validation totale, 17 % ont reçu une validation partielle et 20 % n'ont rien validé.



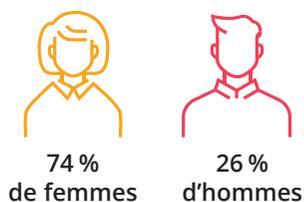
# 02

## PROFIL DES CANDIDATS QUI ONT DÉPOSÉ UN DOSSIER VAE

### L'ESSENTIEL

- Trois quarts des candidats sont des femmes, particulièrement nombreuses à vouloir valider un diplôme du ministère des Solidarités et de la Santé.
- Deux tranches d'âges prédominent : les 30-39 ans et les 45 ans et plus.
- À la constitution du dossier, plus de la moitié des candidats possèdent un niveau de diplôme inférieur ou égal au niveau V.
- Les hommes sont plus nombreux à ne posséder aucun diplôme.
- Les publics accueillis sont très majoritairement des personnes en emploi. La DRDJSCS reçoit cependant de plus en plus de demandeurs d'emploi.
- Sept candidats sur dix de la DRDJSCS, qui s'orientent vers le secteur de la Santé ou de l'Action sociale, visent une validation pour un diplôme de niveau V alors qu'une majorité des candidats des DAVA visent un diplôme de niveau III ou supérieur. Le nombre de candidats souhaitant obtenir un diplôme de niveau V se réduit de 6 points par rapport à 2014-2015.
- 54 % de l'ensemble des candidats visant un diplôme de niveau V ont déjà acquis ce niveau à la constitution du dossier (64 % sur la période 2014-2015).

## 1. TROIS QUARTS DE FEMMES PARMIS LES CANDIDATS VAE



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

La présence des femmes parmi les effectifs de candidats demeure prépondérante (comme les années précédentes) mais très différenciée d'un centre certificateur à l'autre.

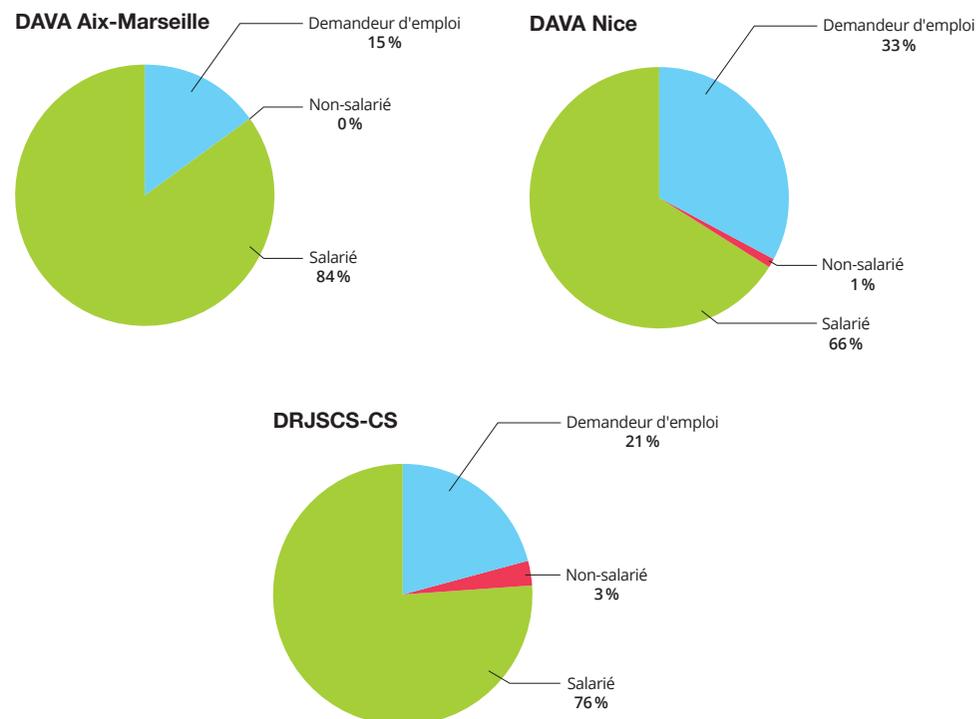
Elles rassemblent 61 % des candidats du DAVA d'Aix-Marseille, 35 % pour le DAVA Nice et jusqu'à 94 % pour la DRDJSCS-CS.

## 2. UNE MAJORITÉ DE SALARIÉS

Les demandeurs d'emploi représentent un peu plus d'un quart des candidats (de 15 % au DAVA Aix-Marseille à 33 % pour le DAVA de Nice).

La DRDJSCS-CS, qui accueille des candidats pour la validation de diplômes des secteurs de la Santé et de l'Action sociale, reçoit de plus en plus de demandeurs d'emploi. Ces derniers représentent 21 % des candidats en 2016-2017 (contre 13 % sur la période 2014-2015).

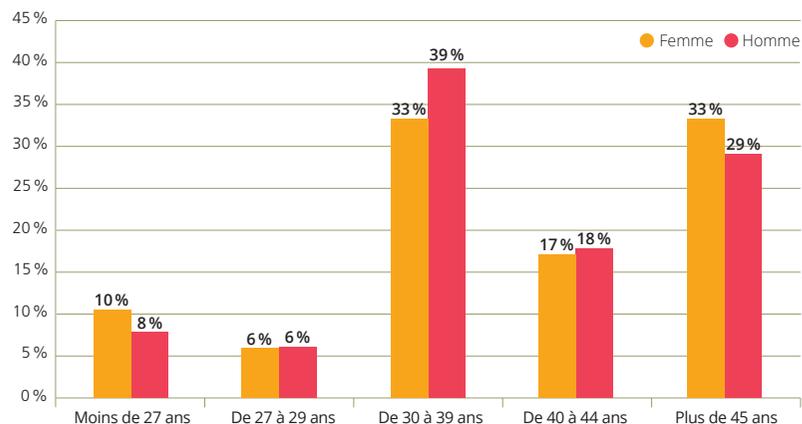
### GRAPHIQUES 1, 2, 3 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR STATUT D'EMPLOI ET PAR CERTIFICATEURS



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016 à 2017 - Traitement ORM.

### 3. UNE PART PLUS IMPORTANTE DE JEUNES ET DE SENIORS PARMIS LES CANDIDATES

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

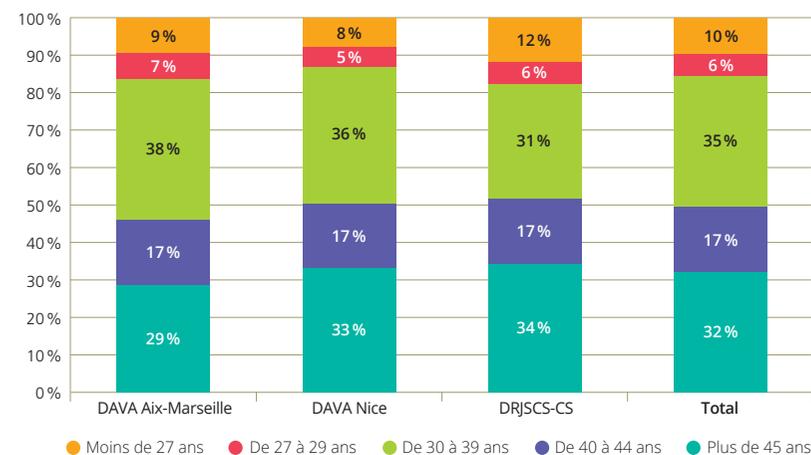
La moyenne d'âge de la cohorte des candidats 2016-2017 est de 39,5 ans. Elle est globalement la même pour chaque certificateur (entre 39 et 40 ans) mais il existe des variations de représentativité en termes de classes d'âge.

La tranche d'âge la plus représentée globalement est celle des 30-39 ans (34 % des effectifs), suivie de près par la tranche des plus de 45 ans (31 %). Néanmoins, on comptabilise plus de seniors et un peu plus de très jeunes parmi les effectifs féminins.

Le DAVA d'Aix-Marseille accueille plus de personnes âgées de 30 à 39 ans (38 %) alors que le DAVA de Nice et la DRDJSCS reçoivent davantage de candidats de plus de 45 ans (respectivement 33 % et 34 %).

La part des candidats seniors semble se réduire légèrement depuis 2014-2015, notamment parmi les effectifs de la DRDJSCS-CS (- 4 points).

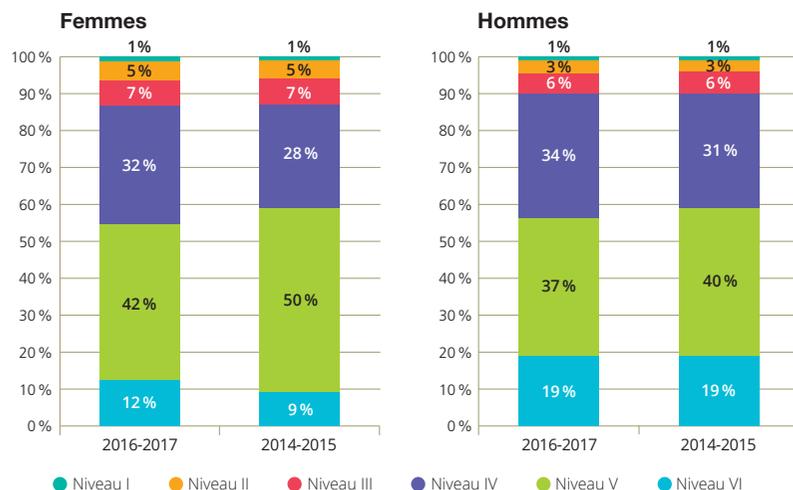
GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR CENTRE CERTIFICATEUR



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

## 4. UNE MAJORITÉ DE CANDIDATS PEU OU PAS DIPLÔMÉS À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

GRAPHIQUES 6 ET 7 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR SEXE ET PAR NIVEAU DE DIPLÔME

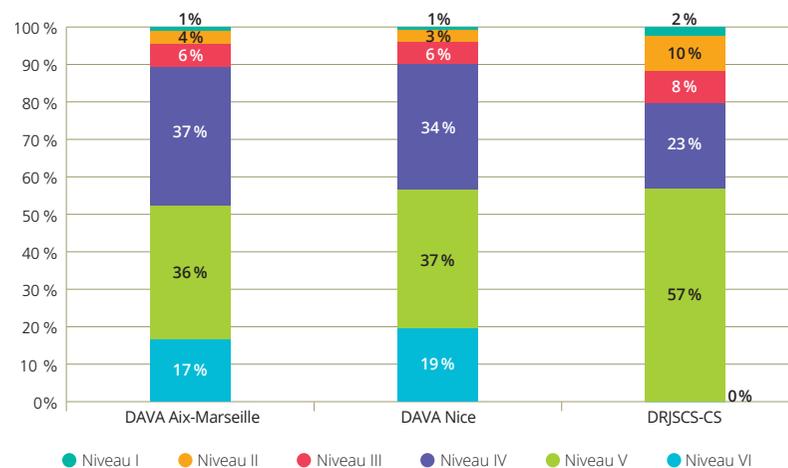


Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur – Données 2016-2017 – Traitement ORM.

En 2016-2017, 55 % des candidats détiennent un diplôme inférieur ou égal au niveau V contre 59 % en 2014-2015. La baisse de la part des peu ou pas qualifiés s'explique par la croissance globale du nombre de candidats détenteur d'un diplôme équivalent au bac (niveau IV). Chez les femmes, la part des effectifs sans diplôme augmente de 3 points.

Les effectifs de diplômés du supérieur restent stables pour les hommes comme pour les femmes.

GRAPHIQUE 8 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR CERTIFICATEUR ET PAR NIVEAU DE DIPLÔME DÉTENU



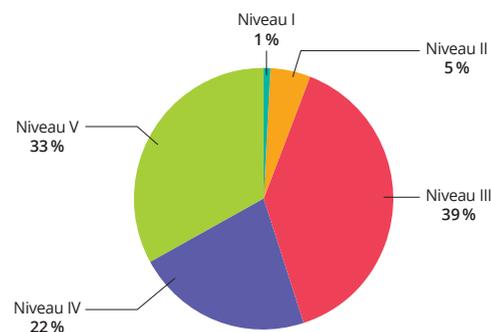
Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur – Données 2016-2017 – Traitement ORM.

Le profil des candidats diffère sensiblement d'un centre certificateur à l'autre, notamment en ce qui concerne les niveaux de diplôme. Les DAVA accueillent davantage de personnes sans diplôme qui souhaitent en obtenir un par la voie de la VAE.

La DRJSCS accueillent uniquement des personnes déjà diplômées, très souvent des femmes en activité professionnelle.

## 5. PRÈS DE LA MOITIÉ DES CANDIDATS VISENT UN DIPLÔME DE NIVEAU SUPÉRIEUR

GRAPHIQUE 9 RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LE DIPLÔME VISÉ



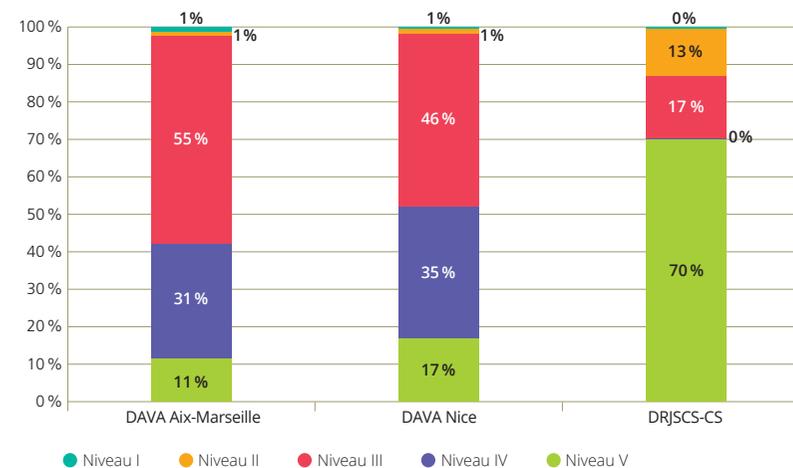
Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

45 % des candidats demandent une validation pour obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur. C'est 4 points de plus que sur la période précédente. Il faut rappeler que cette observation s'inscrit dans un contexte global d'élévation du niveau de diplôme.

De même les diplômes de niveau IV sont plus recherchés.

Au final, les candidats souhaitant obtenir un diplôme de niveau V par la voie de la VAE sont beaucoup moins nombreux (6 points de moins) comparativement à 2014-2015.

GRAPHIQUE 10 RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LE DIPLÔME VISÉ, PAR CENTRE CERTIFICATEUR



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Si l'on regarde de plus près les demandes de validation de chaque centre certificateur, on remarque que les candidats des DAVA se positionnent en premier lieu sur des diplômes de niveau III, essentiellement des BTS et des diplômes d'État d'éducateur spécialisé (55 % des candidats du DAVA Aix-Marseille) et, dans une moindre mesure, sur des diplômes de niveau IV tels que les bacs pro (35 % des candidats du DAVA de Nice). Ces demandes de validation pour un BTS sont à mettre en lien avec l'augmentation générale du nombre de diplômés de niveau III observée depuis plusieurs années (cf. l'étude *Quels potentiels d'emplois pour les diplômés de BTS-DUT en PACA ? Regard sur deux domaines stratégiques : l'aéronautique et le naval/maritime*, ORM, « Grand angle », n° 4, mai 2018).

À la DRJSCS, sept candidats sur dix visent un diplôme de niveau V (diplômes d'État d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture).

**TABLEAU 3 COMPARAISON DU NIVEAU DE DIPLÔME VISÉ À CELUI DÉTENU**

Diplôme visé	Niveau de diplôme détenu à la constitution du dossier						Total
	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau VI	
Niveau I *	24 %	45 %	16 %	4 %	6 %	4 %	100 %
Niveau II	6 %	32 %	46 %	10 %	5 %	1 %	100 %
Niveau III	1 %	5 %	7 %	53 %	25 %	9 %	100 %
Niveau IV	0 %	2 %	3 %	14 %	59 %	21 %	100 %
Niveau V	1 %	3 %	4 %	20 %	54 %	18 %	100 %
<b>Total</b>	<b>1 %</b>	<b>5 %</b>	<b>6 %</b>	<b>33 %</b>	<b>41 %</b>	<b>14 %</b>	<b>100 %</b>

\* Très petits effectifs.

Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

54 % de l'ensemble des candidats visant un diplôme de niveau V ont déjà acquis ce niveau au moment de la constitution du dossier (64 % sur la période 2014-2015).

7 % des candidats visant un niveau III ont un diplôme de même niveau. La majorité est titulaire d'un diplôme de niveau bac (53 %) mais un sur dix ne possède aucun diplôme.

21 % des candidats visant un diplôme de niveau IV sont sans diplôme.

Beaucoup de candidats s'engagent donc dans un parcours VAE pour obtenir un diplôme de niveau supérieur et à caractère professionnel. Dans l'Éducation nationale, on confirme l'hypothèse du recours à la VAE principalement afin d'élever le niveau de qualification. Ainsi, les diplômes les plus recherchés dans les DAVA sont les diplômes professionnels de type BTS et bac pro.

À la DRDJSCS-CS, tous les diplômes visés par la validation permettent d'exercer directement un métier dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale, métiers souvent très réglementés.

**TABEAU 4 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR NOMENCLATURES DES FORMATIONS (NSF)**

Code NSF du diplôme visé	Femmes	Effectifs cumulés	Code NSF du diplôme visé	Hommes	Effectifs cumulés
332 Travail social	37 %		332 Travail social	14 %	
331 Santé	19 %		312 Commerce, vente	12 %	
312 Commerce, vente	12 %		334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 %	
314 Comptabilité, gestion	7 %	75 %	255 Électricité, électronique	6 %	39 %
324 Secrétariat, bureautique	5 %		221 Transformation agroalimentaire	6 %	
336 Coiffure, esthétique	5 %		250 Spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité	6 %	51 %
300 Spécialités plurivalentes des services	4 %		344 Sécurité des biens et des personnes	6 %	
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	3 %	92 %	314 Comptabilité, gestion	5 %	
330 Services pluri SASO	2 %		311 Transport, manutention, magasinage	5 %	
313 Finances, banque, assurances	2 %		252 Moteurs et mécanique auto	4 %	
221 Transformation agroalimentaire	1 %		331 Santé	3 %	74 %
311 Transport, manutention, magasinage	1 %		233 Bâtiment, finitions	3 %	
			313 Finances, banque, assurances	3 %	
			336 Coiffure, esthétique	2 %	
			326 Informatique, traitement de l'information et réseaux	2 %	
			227 Énergie, génie climatique	2 %	
			230 Spécialités pluritechno, génie civil	2 %	
			253 Mécanique aéronautique et spatiale	2 %	90 %
Autres	2 %		Autres	10 %	
<b>Total</b>	<b>100 %</b>		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	

Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Trois quarts des candidates se répartissent sur quatre spécialités de formation (NSF), à savoir le travail social, la santé, le commerce-vente et la comptabilité-gestion. Trois quarts des hommes sont positionnés sur onze spécialités, la première étant le travail social.

Globalement, les femmes se répartissent dans un peu plus de spécialités (comparativement à 2014-2015), même si la majorité d'entre elles privilè-

gient encore largement les spécialités des secteurs du Travail social ou de la Santé. La moitié des femmes ne se positionnent encore que sur deux filières (santé ou travail social), contre six filières pour les hommes. Ceci illustre le positionnement général des femmes vers un nombre plus limité de métiers que les hommes sur le marché du travail. Cette ventilation de choix des diplômes visés par la VAE varie peu d'une période observée à l'autre.

**TABLEAU 5 LES DIX PREMIERS DIPLÔMES VISÉS PAR LES FEMMES ET LES HOMMES**

Intitulé du diplôme visé	Femmes	Intitulé du diplôme visé	Hommes
Diplôme d'État d'aide-soignant	10 %	Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	7 %
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social	10 %	BTS manager d'unités commerciales	7 %
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture	9 %	Diplôme de moniteur éducateur	4 %
CAP petite enfance	7 %	BTS hôtellerie-restauration	3 %
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	6 %	Bac pro métiers de la sécurité	3 %
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	6 %	Bac pro logistique	3 %
Diplôme de moniteur éducateur	5 %	BTS électrotechnique	3 %
BTS assistant manager	4 %	BTS maintenance des systèmes de production	3 %
BTS manager d'unités commerciales	4 %	BTS négociation et relation client	3 %
BTS PME-PMI	3 %	Diplôme d'État d'aide-soignant	2 %
Autres	36 %	Autres	62 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Les choix d'orientation des femmes dans le cadre des parcours VAE varient très peu depuis 2014-2015. La prédominance des diplômes de la Santé et du Travail social se confirme. Ils concernent plus de la moitié des choix féminins de VAE.

En revanche, on observe une montée en puissance des demandes de validation pour un BTS, en ce qui concerne les hommes. Le BTS regroupe près de un cinquième des orientations des hommes dans le cadre de la VAE.

## 6. ZOOM SUR LES TITRES DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

### ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse suivante a été réalisée à partir du système d'information Valce (VALidation Certification Emploi) du ministère chargé de l'emploi. Ces données n'ont pu être intégrées au fichier Xadia pour des raisons techniques et ont été exploitées de façon indépendante. L'analyse porte sur la période 2016-2017, sur les effectifs de candidats ayant déjà reçu leur avis de recevabilité (favorable ou défavorable).

### 6.1. PLUS DE DEUX TIERS DE FEMMES

**TABLEAU 6 RÉPARTITION SEXUÉE DES EFFECTIFS DE CANDIDATS AYANT REÇU UN AVIS DE RECEVABILITÉ**

	2016		2017	
Femmes	560	71 %	492	68 %
Hommes	230	29 %	227	32 %
<b>Total</b>	<b>790</b>	<b>100 %</b>	<b>719</b>	<b>100 %</b>

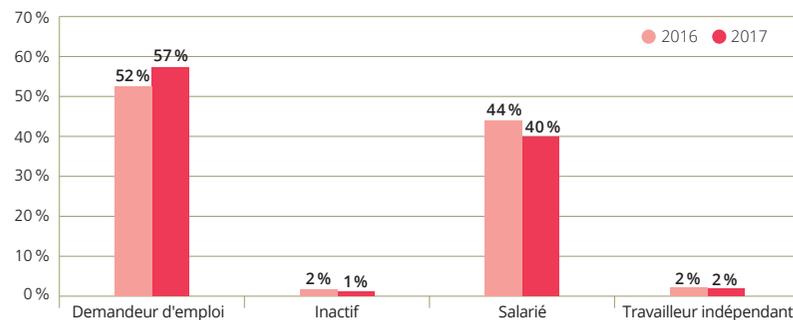
Source : Ministère chargé de l'emploi, Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

En 2017, 719 candidats ont reçu un avis de recevabilité de leur dossier de VAE déposé pour obtenir un titre du ministère chargé de l'emploi. Ces effectifs sont en baisse de 9 % sur un an.

Les femmes sont plus nombreuses à effectuer cette demande. Elles représentent plus des deux tiers des candidats. Néanmoins, leur part est en baisse de 3 points sur un an, passant de 71 % à 68 %.

## 6.2. UNE MAJORITÉ DE DEMANDEURS D'EMPLOI

GRAPHIQUE 11 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR STATUT PROFESSIONNEL



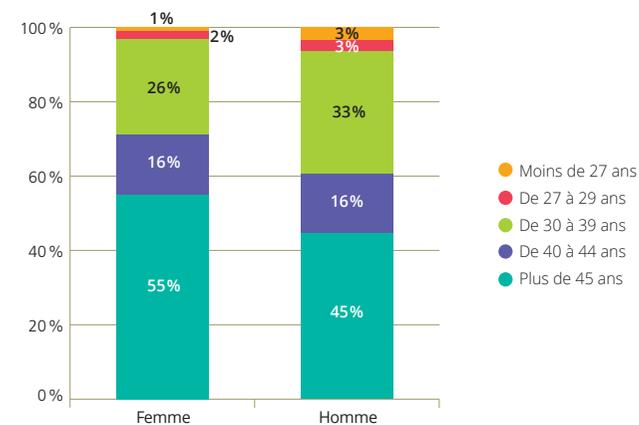
Source : Ministère chargé de l'emploi, Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Les demandeurs d'emploi représentent la majorité des candidats VAE du ministère chargé de l'emploi. Leur part est en évolution entre 2016 et 2017, à l'inverse des salariés.

Cette évolution est sans doute à mettre en lien avec le « plan 10 000 VAE ». Dans le cadre du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi », en concertation avec les Régions, l'État, Pôle emploi et l'AFPA ont initié une expérimentation nationale dont l'objectif était de permettre à 10 000 personnes d'utiliser leur droit à la VAE et à la formation pour obtenir une qualification et trouver un emploi.

## 6.3. UNE MAJORITÉ DE CANDIDATS SENIORS

GRAPHIQUE 12 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE

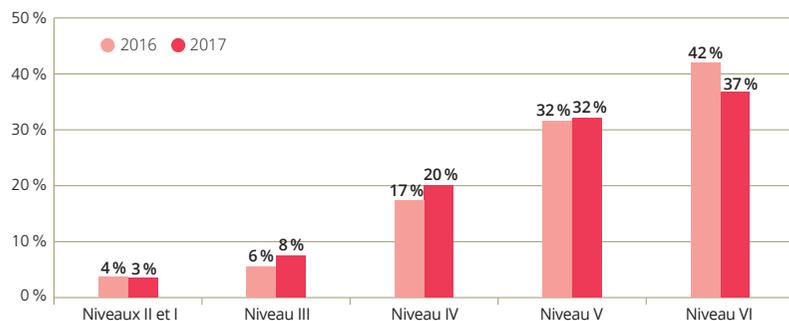


Source : Ministère chargé de l'emploi, Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Globalement, plus de la moitié des candidats VAE du ministère chargé de l'emploi ont plus de 45 ans (travailleurs seniors). Ce sont surtout les femmes qui tirent cette moyenne vers le haut car elles sont 55 % à avoir plus de 45 ans (contre 45 % pour les hommes), Cette répartition par tranche d'âge varie peu d'une année sur l'autre.

## 6.4. DES HOMMES PLUS QUALIFIÉS QUE LES FEMMES À L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF

GRAPHIQUE 13 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR NIVEAU  
 DE DIPLÔME À L'ENTRÉE



Source : Ministère chargé de l'emploi, Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016 à 2017 - Traitement ORM.

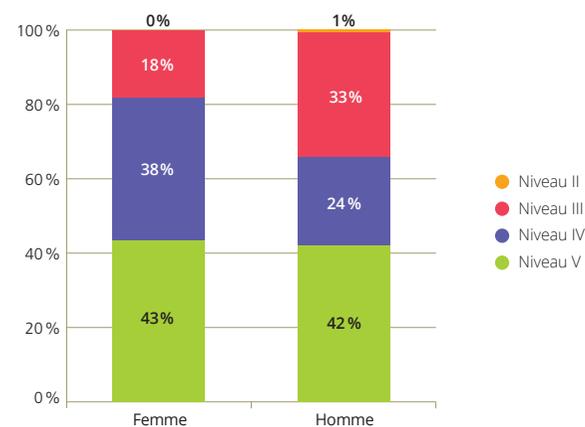
69 % des candidats sont peu ou pas qualifiés en 2017. Parmi eux 37 % ne possèdent aucun diplôme. La part des non-diplômés est en baisse sensible entre 2016 et 2017 (- 5 points) contrairement aux candidats possédant déjà un diplôme de niveau IV ou III.

Les candidates sont plus souvent sans diplôme que les hommes (différentiel de 6 points), et ce quelle que soit l'année.

En 2017, 14 % des hommes possèdent un niveau de diplôme supérieur au bac contre 10 % des femmes.

## 6.5. DES HOMMES QUI VISENT DAVANTAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU III

GRAPHIQUE 14 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR SEXE  
 ET PAR NIVEAU DE DIPLÔME VISÉ



Source : Ministère chargé de l'emploi, Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Les titres les plus recherchés sont de niveau V pour les femmes comme pour les hommes (plus de quatre candidats sur dix). Les femmes visent également souvent une validation pour un diplôme de niveau IV.

En revanche, les hommes sont presque deux fois plus nombreux à opter pour une validation de titres de niveau III.



# 03

## LES RÉSULTATS DE JURYS

---

### L'ESSENTIEL

- Quatre candidats sur dix ont finalisé leur parcours VAE durant la période 2016-2017 soit 8 points de plus qu'en 2014-2015.
  - Le pourcentage de refus demeure stable (autour de 20 %) depuis 2014-2015.
  - Le statut professionnel semble avoir une influence sur les chances de réussite.
  - Il est beaucoup plus difficile d'obtenir une validation (partielle ou totale) pour un diplôme de niveaux I et II.
  - Les meilleurs taux de réussite sont enregistrés pour les niveaux V et III.
-

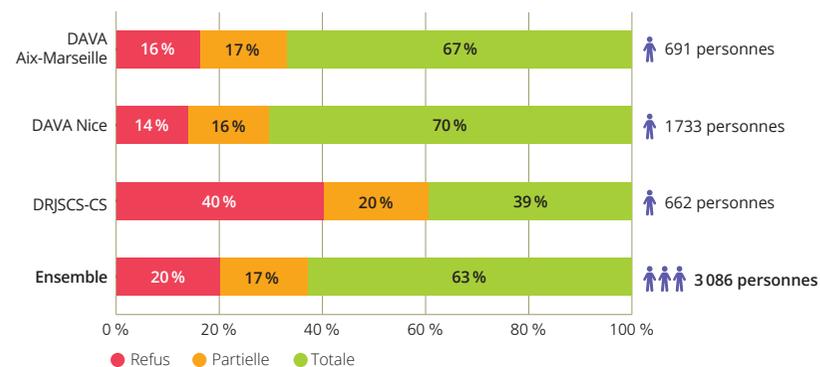
**40 %** des candidats sont passés devant un jury initial et/ou complémentaire au cours de la période 2016-2017. Ce chiffre souligne qu'une plus grande part de candidats a finalisé son parcours VAE comparativement à la période précédente (8 points de plus). Cette hausse peut cependant s'expliquer par un nombre plus important de sessions de jurys.

1 942 candidats ont reçu une validation totale et 526 une validation partielle. **20 %** des candidats ont reçu un refus de validation. Le pourcentage de réussite est donc légèrement plus faible qu'en 2014-2015 (- 3 points). 63 % des personnes passées devant un jury VAE ont reçu une validation totale et 17 % une validation partielle. On soulignera l'augmentation constante depuis plusieurs années du nombre de refus de validation après jury. Si le nombre de validations totales reste stable, il diminue pour les validations partielles.

Dans les DAVA, les validations totales représentent une part prépondérante puisqu'elles atteignent deux tiers et plus des résultats de jurys. En revanche, les résultats obtenus par les candidats de la DRDJSCS sont plus contrastés. Le pourcentage de refus de validation y est particulièrement élevé (plus du double comparativement aux DAVA) et les validations totales peu nombreuses.

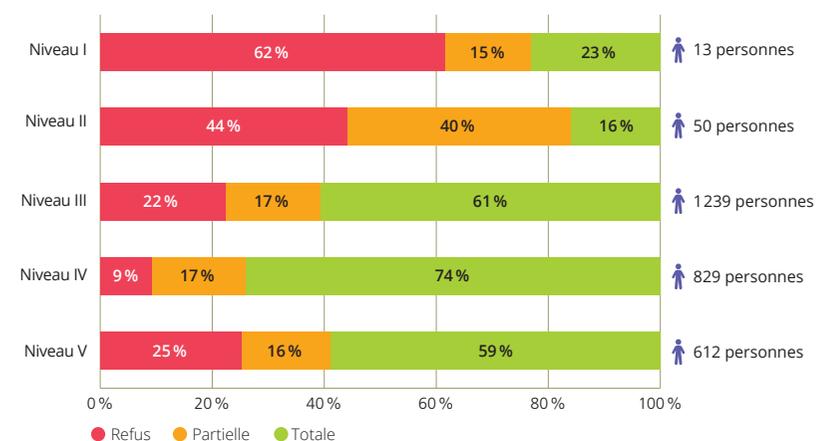
Ce manque de succès est à rapprocher du statut professionnel des candidats. Comme le montrent les analyses suivantes, le taux d'échec est un peu plus élevé pour les personnes en emploi (public très nombreux parmi les candidats de la DRDJSCS-CS) et pour les niveaux très qualifiants (où les effectifs sont faibles).

**GRAPHIQUE 15 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR RÉSULTATS DE JURY VAE ET PAR CENTRE CERTIFICATEUR**



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

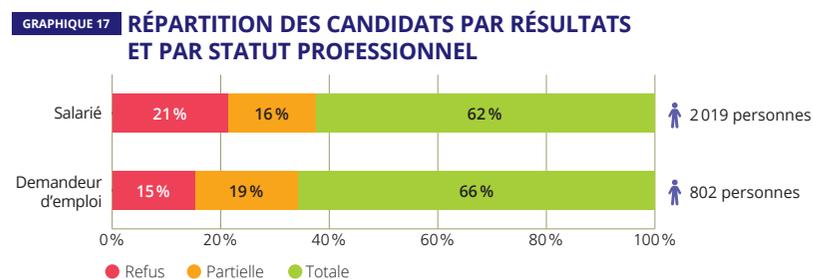
**GRAPHIQUE 16 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR RÉSULTATS DE JURY VAE ET PAR NIVEAU DE DIPLOME VISÉ**



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Les résultats diffèrent sensiblement en fonction du niveau du diplôme visé. Les meilleurs résultats concernent le niveau IV, avec 74 % de validations totales et 17 % de validations partielles. Ils sont aussi très bons pour les diplômes de niveaux V et III (respectivement 59 % et 61 %), pour lesquels les refus de validation sont aussi nombreux. La validation partielle n'est pas couramment accordée.

Peu de candidats à la VAE obtiennent une validation (partielle ou totale) pour les diplômes de niveaux I et II. La plupart de ces diplômes mènent à des professions réglementées et très spécialisées.



Source : Observatoire de la VAE Provence - Alpes - Côte d'Azur - Données 2016-2017 - Traitement ORM.

Les personnes en emploi (salarisées ou non salariées) semblent rencontrer un peu plus de difficulté à obtenir une validation totale ou partielle du diplôme. Est-ce par manque de temps à consacrer au montage du dossier ou est-ce dû à l'exigence des jurys ?

En revanche, une large majorité des demandeurs d'emploi finalise le parcours avec plus de succès puisque 85 % d'entre eux obtiennent une validation partielle ou totale du diplôme (contre 78 % pour les salariés).

## CONCLUSION

Cette deuxième étude après celle réalisée en 2018 confirme un certain nombre de constats sur la réalité du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Ces constats vont dans le sens de nombreux rapports publiés sur la question, notamment par la Dares en 2017.

Avec 63 % de candidats ayant réussi à acquérir une certification professionnelle par cette quatrième voie, la VAE reste un dispositif pertinent pour l'augmentation du niveau de qualification des personnes. Cependant, le nombre de lauréats reste encore faible au regard du potentiel de candidats estimés et la VAE reste centrée sur un nombre restreint de certifications avec une priorité pour celles liées au secteur de la Santé et des Affaires sociales.

### **L'importance de repositionner le projet VAE dans un projet d'accès à la certification**

Ces constats nous invitent à repenser les cadres d'intervention en intégrant ce dispositif dans un système plus global, permettant à l'utilisateur de s'inscrire dans un parcours d'accès à la certification tout au long de sa vie où la VAE n'est pas la seule réponse, mais bien un tremplin garantissant de la richesse et de la remobilisation professionnelle.

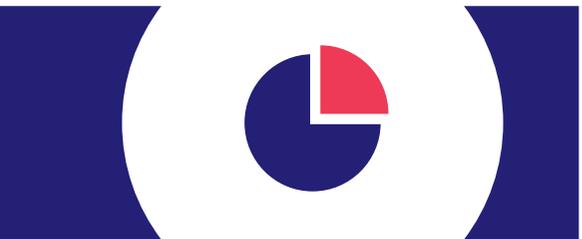
Il est difficile de mesurer pour l'instant les impacts du décret du 4 juillet 2017, sa mise en œuvre récente (1<sup>er</sup> octobre 2017) ne permettant pas le recul nécessaire. Pour autant, certains ministères comme le ministère de

l'Éducation nationale avaient proposé la durée d'un an pour la recevabilité dès septembre 2016. Il n'en résulte aucun changement notable quant aux flux des demandes. On constate également une baisse du nombre d'accompagnements et une augmentation des abandons après recevabilité.

Si dans un premier temps la VAE gardera son cadre initial, à savoir la possibilité d'une certification directe par validation de l'expérience, elle s'orientera de plus en plus comme un élément de la construction d'un parcours d'accès à la certification prenant en compte à la fois les compétences acquises en situation de travail et des périodes de formation plus ou moins courtes. Cette mixité dans les parcours aura pour conséquence de redéfinir les contours de l'observation VAE dans les années à venir.

Le taux de validation partielle (17 %) invite à chercher des solutions permettant à chacun d'aller jusqu'au bout de la démarche dans des délais raisonnables. L'ingénierie des certifications par blocs de compétences devrait permettre de donner une réponse plus rapide aux candidats.

La part de non-validation (20 %) de dossiers déclarés recevables réinterroge l'expertise en amont du projet de validation. Il est indispensable qu'une offre de service information-conseil soit de nouveau mobilisée sur le territoire régional. Celle-ci pouvant être associée à un service d'accompagnement tout au long du parcours.



# LES PARCOURS DES CANDIDATS À LA VAE 2016-2017 EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

## L'OBSERVATOIRE DE LA VAE

Depuis la mise en œuvre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE), **35 000 personnes** ont obtenu leurs certifications par cette voie en région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Il est à souligner que **63 %** des candidats passés devant un jury en 2017 ont certifié leurs expériences, ce qui montre le travail important des certificateurs dans la prise en compte de l'expérience professionnelle comme élément apprenant.

Si les principes fondateurs ne sont pas remis en cause, les différentes évolutions législatives inscrivent la VAE non plus comme un processus à part entière, mais bien comme un élément d'un parcours d'accès à la certification. C'est ici un nouveau cycle qui s'écrit pour la VAE comme vecteur d'émancipation et de rapprochement de l'expérience professionnelle avec le monde de la formation.

Ce dispositif de droit commun n'a de sens que s'il s'intègre dans une démarche globale. La mixité de parcours alliant formation et expérience pourra être un gage de réussite pour l'utilisateur car elle permet le maintien dans l'emploi et favorise l'émergence de nouvelles mobilités professionnelles.

CETTE ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC



Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail [info@orm-paca.org](mailto:info@orm-paca.org)

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : [www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)